

Le 13 mars 2015

[Traduction]

Gaz naturel

M. Fitch : J'ai le plaisir encore une fois de prendre la parole pour poser des questions au premier ministre. Nous n'avons pas obtenu beaucoup de réponses hier. Cela nous montre bien que nous sommes sur la bonne voie.

Les gens du Nouveau-Brunswick sont très enclins à pardonner. Je ne sais pas s'il s'agit d'un aspect culturel qui découle de l'histoire. En tout cas, si une personne commettait une erreur et l'admettait en présentant des excuses sincères, la plupart des gens du Nouveau-Brunswick lui pardonneraient son erreur et passeraient à autre chose. Hier, nous avons établi sans l'ombre d'un doute que le premier ministre savait depuis des mois qu'un moratoire obligerait l'industrie à cesser complètement ses activités et que SWN Resources quitterait la province en emportant avec elle investissements et emplois. Le premier ministre était donc au courant de la situation ; or, il a continué à dire au public que l'industrie poursuivrait ses activités. Le premier ministre l'admettra-t-il simplement et présentera-t-il des excuses aujourd'hui?

L'hon. M. Gallant : Tout d'abord, je tiens à rappeler au député d'en face que SWN a en fait présenté une demande de prolongation de son permis ; alors, l'alarmisme dont fait preuve le député n'a tout simplement pas lieu d'être.

La compagnie SWN, l'industrie, les gens du Nouveau-Brunswick et l'ensemble de la population canadienne savaient depuis au moins deux ans et demi que notre gouvernement imposerait un moratoire sur la fracturation hydraulique. La raison en est qu'il nous faut maintenir un équilibre entre, d'un côté, l'économie et les efforts de notre gouvernement en matière de création d'emplois et, d'un autre côté, la protection de l'eau, de l'environnement et de la santé des gens du Nouveau-Brunswick, et c'est exactement ce que nous faisons. Nous avons établi cinq conditions, lesquelles nous semblent très raisonnables, afin de protéger l'environnement et la santé de tous les gens du Nouveau-Brunswick.

Toutefois, nous misons aussi sur de nombreuses initiatives qui font partie d'une approche diversifiée pour faire croître l'économie. Nous sommes très contents et très heureux que cette approche semble bien fonctionner jusqu'à présent. Nous collaborons avec des entrepreneurs, des entreprises et des gens des quatre coins du Nouveau-Brunswick, et, grâce à cette collaboration, l'économie a produit 2 600 emplois depuis notre assermentation. Nous en sommes très fiers.

M. Fitch : Nous pouvons débattre des raisons pour lesquelles le permis devait faire l'objet d'une révision ou des raisons pour lesquelles SWN a demandé le renouvellement de son permis. C'est probablement parce que le ministre de l'Énergie et des Mines voulait éviter toute poursuite ou



parce que la compagnie voulait garder la mainmise sur les ressources aussi longtemps qu'elle le pouvait afin de récupérer à un moment donné son investissement lors de la levée du moratoire.

Hier, nous avons aperçu que le premier ministre était sous pression. Nous savions qu'il était dans une mauvaise situation. Nous savions qu'il avait dit une chose à la population alors qu'en réalité, il savait que c'était tout le contraire. Lorsque le premier ministre a dit que ce n'était pas à lui de deviner ce que les compagnies décideraient de faire, selon les décisions que prenaient les responsables, c'était révélateur. Toutefois, il savait déjà ce que la compagnie en question ferait. Il savait déjà que SWN ne réaliserait pas les investissements prévus cette année. Il savait que SWN ne créerait pas les emplois qu'il allait créer au Nouveau-Brunswick. Même s'il le savait, il a pourtant affirmé le contraire à la population. Admettez-le, présentez des excuses et passons à autre chose.

L'hon. M. Gallant : Ce n'était certainement pas une question. En fait, l'observation s'adressait à moi. J'espère que le député d'en face s'adressera à l'avenir au président de la Chambre.

J'espère aussi vraiment que nous pourrons tenir un débat plus constructif. Nous avons longuement discuté de la question, et ce, depuis des années. Je siège depuis peu à l'Assemblée législative. J'ai été chef de l'opposition et, maintenant, j'ai le privilège et l'honneur d'être le premier ministre de notre magnifique province.

Nous avons discuté de la question à plusieurs reprises. Nous en avons discuté durant des heures et des heures. Nous en avons discuté pendant des semaines et des mois. Il est tout simplement absurde de vouloir insinuer que les gens du Nouveau-Brunswick, l'industrie ou quiconque ne savait pas que notre gouvernement imposerait un moratoire sur la fracturation hydraulique. Nous avons déjà débattu de la question pendant la campagne. Nous en avons déjà débattu à l'Assemblée législative.

À mon avis, il est temps de passer à autre chose. Il est temps de travailler ensemble. Il est temps de trouver des façons de faire croître notre économie, et nous agissons exactement en ce sens. La création d'emplois constitue notre priorité absolue. De grands progrès ont été réalisés, et nous continuerons de travailler très fort afin de nous assurer de poursuivre sur cette lancée.

M. Fitch : Encore une fois, les propos que tient aujourd'hui le premier ministre sont très révélateurs du fait qu'il savait ce qui allait se passer s'il imposait un moratoire sur la fracturation hydraulique. Il est même allé plus loin que cela en interdisant les activités de toute l'industrie. Nous avons examiné certaines des conditions que le gouvernement a établies, et des solutions sont envisageables à cet égard. Il a été signalé encore une fois que la question des eaux usées pouvait être réglée.

Encore une fois, les propos du premier ministre sont très subjectifs. Il demeure qu'il y a des solutions, mais le premier ministre a en fait porté la population à croire qu'il serait possible d'effectuer des travaux d'exploration et des levés sismiques et que l'industrie pourrait



poursuivre ses activités ainsi que continuer à réaliser des investissements et à créer des emplois. Or, même s'il savait que l'industrie cesserait complètement ses activités, selon les lettres que nous avons fournies à la Chambre cette semaine, il a continué à dire à la population de ne pas s'inquiéter et que des travaux iraient de l'avant.

Encore une fois, voilà l'erreur du premier ministre que nous avons révélée. Nous voulons qu'il l'admette et présente des excuses. Ensuite, nous pourrions discuter d'autres éléments, comme les cinq conditions...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Gallant : Tout d'abord, l'industrie n'a pas cessé complètement ses activités. Comme je l'ai dit et je le répète, je ne pense pas que le député d'en face écoute les réponses. SWN a bel et bien demandé une prolongation ; donc, je ne vois pas pourquoi le député ne semble pas comprendre. La compagnie veut rester dans la province et faire prolonger son permis même si nous avons indiqué très clairement au cours des dernières années qu'un moratoire sur la fracturation hydraulique serait instauré. Repsol a présenté une demande pour exporter du gaz naturel depuis son terminal de GNL. L'industrie, l'économie et la vie continuent d'aller de l'avant. Les gens de l'opposition sont les seuls à rester immobiles. Ils pensent toujours qu'il y a un univers parallèle dans lequel ils devraient être au pouvoir et la fracturation hydraulique serait toujours permise. Ils consacrent toute leur attention à la fracturation.

Je dois poser de nouveau la question. Le député d'en face et chef de l'opposition parle des conditions. Il dit que des solutions sont envisageables à cet égard. Nous aimerions entendre les solutions proposées pour chacune des cinq conditions, notamment la suivante : Où devraient aller, selon le député d'en face, les eaux usées provenant de la fracturation hydraulique? Riverview, la circonscription qu'il représente, acceptera-t-elle ces eaux usées? Est-ce bien ce que le député d'en face veut laisser entendre?

M. Fitch : Encore une fois, il est regrettable que le premier ministre continue de se mettre dans une situation de plus en plus difficile, au fond, lorsqu'il parle de fracturation hydraulique. Il est manifeste aujourd'hui que l'industrie nous a dit qu'il y avait des solutions et une voie à suivre. Dans l'édition d'aujourd'hui du *Telegraph-Journal*, le chef des opérations d'une compagnie environnementale qui peut traiter les eaux usées a dit que, si un moratoire n'était pas imposé, des solutions viables s'offriraient. Encore une fois, l'instauration du moratoire a mis fin aux activités de l'industrie, non seulement de SWN, mais aussi d'autres compagnies qui pourraient se charger de la question.

Cela montre encore qu'on dispose d'installations pour traiter l'eau si elle sert de liquide aux fins de fracturation. Néanmoins, encore une fois, le premier ministre comprend mal l'industrie. Nous nous sommes rendu compte que le propane constituait aussi une option, compte tenu de la formation du schiste. Il pourrait s'agir d'une option viable qui mettrait...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le député.



L'hon. M. Gallant : Je pensais qu'il s'agissait de la période des questions, et non de la période des déclarations. Je serais très reconnaissant au député d'en face de poser réellement des questions ce matin.

Je dois dire que la situation est regrettable. Encore une fois, nous avons été très clairs. Les gens d'en face essaient d'insinuer que SWN quitte la province tout en ayant présenté une demande de prolongation de son permis. Elle a présenté cette demande en dépit du fait qu'il y ait un moratoire sur la fracturation hydraulique. Le député d'en face parle des conditions et dit qu'il y a des solutions. Il n'a toujours pas dit où iraient les eaux usées provenant de la fracturation hydraulique. Les gens d'en face n'avaient établi aucun plan pour les eaux usées lorsqu'ils étaient au pouvoir. Ils espéraient acheminer les eaux usées à Digby, mais cette possibilité s'est envolée depuis que la Nouvelle-Écosse l'a interdit.

Je suis vraiment très attristé de constater que l'opposition ne peut pas passer à un autre sujet. Nous ne sommes pas d'accord là-dessus. Il est clair que nous ne sommes pas d'accord sur le sujet. À mon avis, nous avons clairement exprimé notre position, tout comme les gens d'en face.

Nous pouvons trouver des façons de travailler ensemble. Nous devrions débattre et discuter de certaines questions. La création d'emplois constitue notre priorité absolue. Travaillons tous ensemble au sein de l'Assemblée législative et avançons dans le même sens pour créer des emplois et poursuivre l'élan que nous avons amorcé.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

M. Fitch : Encore une fois, le premier ministre est passé complètement à côté de la question. Il n'expose pas les faits à la population du Nouveau-Brunswick. Il connaît les faits, mais il présente des faits différents aux gens. Il est inexcusable que le premier ministre de la province dise une chose aux gens alors qu'il sait que ce n'est pas tout à fait la vérité.

J'insisterai encore sur ce fait aujourd'hui. Le premier ministre parle du fait qu'il n'y a pas d'option envisageable. Voyons ce que Steve Moran, de Corridor Resources, a dit. Selon lui, les eaux usées pourraient être éliminées, comme les autres eaux usées industrielles, si elles faisaient l'objet d'un traitement.

Le fait est que le gouvernement a ciblé l'industrie du gaz naturel et mené une campagne de peur contre l'idée que des installations acceptent d'éliminer les eaux traitées. Pourtant, il est acceptable de traiter les eaux usées provenant d'autres industries. Encore une fois, des options sont possibles. Le premier ministre devrait admettre qu'il connaît les faits, mais il ne les expose pas.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le député.



[Original]

L'hon. M. Gallant : Encore une fois, le chef de l'opposition n'a pas posé de question. J'espère que nous pourrions commencer à avoir un dialogue plus constructif et que nous pourrions avoir une vraie discussion en ce qui concerne les priorités des gens du Nouveau-Brunswick.

Les priorités sont claires ; les gens veulent nous voir créer des emplois et ils veulent que nous le fassions de façon responsable. Les gens veulent nous voir redresser les finances publiques et aider davantage les familles. Les gens veulent un gouvernement qui va concentrer ses efforts sur l'éducation, la santé et l'élimination de la pauvreté, et c'est justement ce que nous faisons. Nous allons créer des emplois ; nous allons travailler avec les gens du Nouveau-Brunswick pour offrir des services qui aideront les familles et les collectivités.

[Traduction]

Je dois dire qu'il y a une chose que le chef de l'opposition a faite aujourd'hui. Il s'agit d'une révélation. Nous sommes très surpris de ce côté-ci. Nous ne pouvons pas y croire. Nous devrions présenter la nouvelle en exclusivité. Tout le monde sait ce qui fera la une de tous les journaux demain. L'industrie qui fait de la fracturation hydraulique est contre le moratoire sur la fracturation hydraulique. Je ne le savais pas. Voilà qui est très intéressant. Je vous remercie, Monsieur le chef de l'opposition, d'avoir soulevé la question. Heureusement pour la population du Nouveau-Brunswick, les gens de l'industrie ne nous dictent pas notre politique.

M. Fitch : Encore une fois, le premier ministre veut tellement présenter le tout sous un jour favorable qu'il s'enlise de plus en plus. Sait-il que les conditions que le gouvernement a créées dans la province nuisent à d'autres industries? Par exemple, sait-il qu'Atlantic Potash a récemment demandé une prolongation de 24 mois de son option d'achat de terrain à Saint John, où l'usine d'engrais était censée être construite? La compagnie a déclaré que deux éléments étaient essentiels à la réalisation du projet. D'abord, il faut une source abondante d'eau. Quel est le deuxième? Un approvisionnement abondant en gaz naturel.

Un approvisionnement intérieur permettrait de répondre aux préoccupations d'Atlantic Potash, et le projet irait probablement de l'avant très rapidement. Il n'en demeure pas moins que les conditions que le gouvernement actuel a imposées à l'industrie de la province nuisent aussi à d'autres industries. Le premier ministre est-il au courant que ses conditions ont entraîné un retard dans l'expansion d'Atlantic Potash?

[Original]

L'hon. M. Gallant : En effet, il y a d'autres entreprises qui veulent venir ici, au Nouveau-Brunswick, pour faire le développement de la potasse. Ce sont des nouvelles fantastiques qui démontrent que le moratoire sur la fracturation hydraulique n'a aucun impact sur ces entreprises, car elles veulent venir dans notre province. Elles sont bien au courant du fait qu'il y aura un moratoire sur la fracturation hydraulique.



J'espère que nous serons capables, en tant que parlementaires, de passer à un autre sujet. Il est évident, et nous le savons, que l'opposition veut faire la fracturation hydraulique à tout prix. Pour notre part, nous voulons protéger la santé, l'environnement et, bien sûr, les gens de partout dans la province. Nous voyons qu'il y a une différence entre nos opinions ; nous ne sommes pas d'accord, et c'est correct, car cela peut parfois arriver.

Pouvons-nous maintenant passer à un autre dossier qui pourra contribuer à développer l'économie et nous permettre de poursuivre sur la lancée que nous avons entreprise depuis notre assermentation? Nous sommes très fiers de voir que l'économie a produit 2 600 emplois depuis que nous avons été assermentés. Nous allons continuer à travailler avec les gens du Nouveau-Brunswick pour poursuivre sur notre lancée.

[Traduction]

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

Ports

M. Holder : Ma question s'adresse aujourd'hui au ministre du Développement économique. Je veux citer un commentaire que le ministre de l'Énergie a rédigé et qui a paru dans la page d'opinions du journal de samedi dernier, où il dit : Nous reconnaissons le rôle essentiel que jouent les secteurs de l'énergie et des ressources naturelles en tant que moteur économique. Il a ensuite poursuivi en énumérant toute une liste de projets dont nous avons déjà entendu parler, comme celui de Salt Springs, la mine Sisson ainsi que les projets de Repsol et d'Atlantic Potash Corporation. À vrai dire, le ministre qui s'attribue le mérite de ces projets, c'est comme si le coq s'attribuait le mérite du lever de soleil.

Sur ce, nous ne sommes pas surpris de constater l'omission du gaz de schiste, mais pas un seul mot... Il est question d'énergie et d'exportations, mais l'article ne contenait pas un seul mot au sujet du port de Saint John. Le ministre du Développement économique ne trouve-t-il pas cela problématique?

L'hon. M. Gallant : À mon avis, il est très important de clarifier les propos du député d'en face. Le port de Saint John constitue bien sûr un élément d'infrastructure très important dans la province, car il nous permet de faire croître l'économie et de créer des emplois. Le député d'en face devrait le savoir. Il m'a entendu à plusieurs reprises lors de discours, dont le discours sur l'état de la province et bien d'autres discours, souligner l'importance du port de Saint John et le fait qu'il est le meilleur port d'Amérique du Nord. Voilà ce que j'ai littéralement dit au moins 50 fois au cours des cinq derniers mois.

Le député d'en face devrait se joindre à nous pour célébrer ce magnifique élément d'infrastructure, l'excellente équipe qui s'occupe du port de Saint John et la ville merveilleuse qui a travaillé sans relâche pour établir une grande crédibilité à l'échelle internationale par rapport à ce que le port peut offrir. Il ne fait aucun doute que le port de Saint John jouera un



rôle essentiel dans nos plans visant à faire croître l'économie et à créer des emplois dans cette magnifique province.

M. Holder : J'aimerais quand même entendre le ministre du Développement économique à ce sujet et savoir si l'omission dans le commentaire de samedi dernier posait un problème.

Je veux renseigner un peu les gens d'en face. Il s'agit d'un port en eau profonde libre de glaces qui est plus près, en milles marins, des marchés mondiaux émergents que ne le sont des endroits comme New York. Étant donné que les ports en question arrivent à saturation, une occasion exceptionnelle se présente à cet égard. Personne de l'autre côté n'a besoin de me dire à quel point le port de Saint John est important pour ma circonscription. Le trafic des conteneurs a augmenté de 47 % en 2013 et de 17 % l'année dernière, et rien ne laisse entrevoir une baisse.

Voici ce que je demande au ministre du Développement économique : Trouve-t-il problématique que son collègue, qui est assis juste à côté de lui, n'en ait jamais fait mention lorsqu'il parlait d'énergie et d'exportations?

L'hon. M. Gallant : Il n'y a vraiment aucune raison de crier. À aucun moment je n'ai voulu dire au député d'en face à quel point le port de Saint John était important. Je disais simplement que le port de Saint John était important pour nous tous. Il est important pour la province. Contrairement à ce que le député d'en face essaie d'insinuer, je disais simplement que notre gouvernement avait vanté l'importance du port de Saint John et en avait parlé à plusieurs occasions, au point d'occuper réellement une place de choix dans bon nombre de mes grands discours prononcés au cours des derniers mois.

Je vous dirai qu'il est important de souligner le travail effectué et de faire savoir aux gens de la province, comme à ceux de l'extérieur de la province, que nous comptons dans notre province des éléments d'infrastructure importants nous permettant de créer des emplois. Je me suis rendu à Calgary et à Houston pour parler de l'importance du secteur énergétique pour le Nouveau-Brunswick et de ce que nous pouvons réaliser pour de nombreuses personnes en Amérique du Nord et dans le monde. Lorsque je suis allé rencontrer tous les ambassadeurs de l'Union européenne, je leur ai parlé du port de Saint John et de la façon dont il nous permettra de les aider. Nous en sommes fiers et nous continuerons de l'être.

M. Holder : L'Administration portuaire de Saint-Jean a proposé un grand projet d'agrandissement du terminal à conteneurs qui serait financé par le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial et l'administration portuaire. Il s'agit d'un projet de 2,5 millions de dollars répartis sur sept ans. J'aimerais qu'un engagement soit pris. Les perspectives sont illimitées. Il ne s'agit pas de promesses en l'air. Il n'est pas question de construire un terminal, puis de voir si les entreprises viendront. Elles sont déjà là. MCS et Tropical augmentent déjà leurs activités à Saint John.



Je veux qu'un engagement soit pris. Dites oui au port de Saint John. Dites-nous quand nous pouvons espérer vous voir à Saint John pour faire une annonce. Si aucun engagement n'est pris aujourd'hui, il y a lieu de penser que vous ne sachiez même pas où se situe le port de Saint John.

[Original]

L'hon. M. Gallant : C'est vraiment malheureux que le débat atteigne un niveau aussi bas aujourd'hui; franchement, aller jusqu'à dire que je ne sais pas où se trouve le port de Saint John, alors que je l'ai visité à plusieurs reprises. Nous appuyons le port de Saint John, et j'ai mentionné ceci à plusieurs reprises dans mes discours ici, dans la province, et à l'extérieur de celle-ci.

Franchement, la Chambre devrait être utilisée pour beaucoup plus que ce genre de paroles. Je comprends que le parlementaire du côté de l'opposition essaie de marquer des points politiques dans la ville de Saint John, où se trouve sa circonscription. Je pense que nous devrions parler des choses auxquelles nous pourrions travailler en commun, comme le projet Oléoduc Énergie Est.

[Traduction]

Nous appuyons le projet d'Oléoduc Énergie Est. Nous l'avons appuyé en 2012 par une motion unanime montrant notre appui au gouvernement de l'époque lorsque nous siégeons du côté de l'opposition, même si nous avons passé tellement de temps à en débattre parce que les gens d'en face cherchaient à dire des faussetés. Nous continuerons à appuyer le projet...

(Exclamations.)

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

L'hon. M. Gallant : Je m'excuse, Monsieur le président. Les gens d'en face ne disaient pas des faussetés. Ils étaient...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

Commerce

M. Coon : Ma question s'adresse au ministre du Développement économique. Selon le *Telegraph-Journal* aujourd'hui, une coalition de compagnies de pâtes et papiers américaines a déposé une requête auprès de la United States International Trade Commission demandant que des droits compensateurs soient imposés sur les importations de certains produits de papier canadiens. Les membres de la coalition soutiennent que les gouvernements fédéral et provinciaux accordent des subventions, dont des prêts à taux préférentiels, des avantages fiscaux, des programmes de subventions et un accès bon marché aux arbres des terres de la



Couronne ainsi qu'aux subventions énergétiques, et que cela constitue une concurrence déloyale. Le ministre de Développement économique a-t-il examiné le protocole d'entente signé le 7 février de l'année dernière avec J.D. Irving afin de voir si les dispositions pourraient entraîner l'imposition de quelconques droits compensateurs au Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Doucet : C'est certainement un plaisir de prendre la parole pour répondre à une question du député d'en face. Je suis reconnaissant au député de porter la situation à l'attention de la Chambre.

L'industrie forestière est un pilier de notre économie. Elle existe depuis longtemps. Elle a connu de nombreuses périodes très difficiles. La situation actuelle n'est qu'un des petits pépins qui nous arrivent à l'heure actuelle. Nous sommes très conscients de l'enjeu ; nous — mon personnel — nous sommes rencontrés à ce sujet et en avons beaucoup parlé.

M. Coon : Puisque l'accord sur le bois d'oeuvre résineux arrive à échéance le 12 octobre prochain, il est essentiel que le Nouveau-Brunswick soit irréprochable en ce qui concerne tout soutien qu'il pourrait fournir au secteur forestier. Le ministre s'engagera-t-il à examiner le prix que nous exigeons pour le bois de la Couronne, le prix qu'Énergie NB exige de ses clients industriels et le prix que le ministère des Ressources naturelles exige des usines pour le biocombustible afin de veiller à ce que ces prix représentent la juste valeur marchande?

L'hon. M. Doucet : Selon moi, la question touche aussi d'autres secteurs. En ce qui concerne la première question, au sujet de la requête, nous savons très bien que la province y est mentionnée. Pour le moment, nous poursuivrons nos discussions à cet égard afin de mieux comprendre ce qui se passe. Nous ferons de notre mieux pour défendre les intérêts de la province.

M. Coon : Une fois que les gens d'en face auront examiné le tout attentivement, le ministre s'engagera-t-il à faire part à la Chambre de ses conclusions?

L'hon. M. Doucet : Comme je l'ai mentionné il y a à peine quelques instants, nous défendrons les intérêts de la province du mieux que nous pouvons. Nous comptons représenter les intérêts du Nouveau-Brunswick. En outre, je suis reconnaissant au député de soulever la question. Je serai très content de faire le suivi avec lui à n'importe quel moment au fur et à mesure que la situation évoluera.

Travail sécuritaire NB

M. Oliver : J'aimerais poser ma première question à la ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, qui est aussi la ministre responsable de Travail sécuritaire NB. À deux reprises, son ministère a annoncé le poste de président du conseil d'administration de Travail sécuritaire NB. Jusqu'à présent, personne n'a encore été nommé à ce poste, et, à ma connaissance, aucun candidat n'a été convoqué à une entrevue non plus.



Après avoir lu la lettre de mandat de la ministre, je sais que toute embauche doit passer par le Cabinet du premier ministre. La ministre pourrait-elle décrire le processus que le Cabinet du premier ministre a établi pour pourvoir le poste?

L'hon. M^{me} Landry : En fait, nous sommes vraiment très préoccupés par ce que nous entendons à propos de Travail sécuritaire NB et des travailleurs blessés. Il s'agit d'une préoccupation majeure pour notre gouvernement. Des décisions seront bientôt prises concernant le président et les vice-présidents. Nous voulons apporter plus d'équité entre les travailleurs blessés et le système, c'est-à-dire les employeurs. Le travail à cet égard sera bientôt fait. Merci.

M. Oliver : Je remercie la ministre de ses propos, mais je les trouve quelque peu décevants.

Comme la ministre le souligne, Travail sécuritaire NB n'a pas en ce moment de président ni de vice-président. Pire encore, le mandat de quatre membres du conseil d'administration se terminera en mai de cette année. Le conseil d'administration ne s'est pas réuni de façon officielle depuis octobre 2014.

En vertu de la loi, le rapport annuel de Travail sécuritaire NB, lequel doit comprendre un état financier vérifié, doit être publié. Voilà qui est prévu dans la loi, et le rapport annuel doit être soumis au plus tard le 1^{er} avril. Voici ce que je demande à la ministre : Que fait le gouvernement en ce qui concerne les exigences législatives qui sont imposées au conseil d'administration de Travail sécuritaire NB?

[Original]

L'hon. M^{me} Landry : Le mandat de Travail sécuritaire NB est de protéger les travailleurs, de promouvoir un environnement sain et sécuritaire dans les entreprises et d'offrir des services de réhabilitation.

Je ne vois pas comment le fait d'avoir une présidence et des gens qui vont rédiger un rapport annuel avec des états financiers va permettre d'améliorer les services aux travailleurs. Toutefois, nous allons prendre une décision très prochainement pour avoir ces éléments administratifs en place et, à ce moment-là, nous allons fournir un rapport annuel et des états financiers au gouvernement.

[Traduction]

M. Oliver : Je suis un peu surpris de la réponse de la ministre.

Par ailleurs, je reviens sur le fait que les postes de présidence et de vice-présidence n'ont pas encore été pourvus. Je sais que les membres du conseil d'administration se rencontrent à l'occasion sans personne à la présidence. Je sais aussi que bon nombre des personnes qui ont posé leur candidature au poste étaient des femmes et je sais que le premier ministre a annoncé



qu'il nommerait plus de femmes au sein d'organismes, de conseils et de commissions. Encore une fois, les paroles du premier ministre ne concordent pas avec ses actions.

J'aimerais demander au premier ministre d'expliquer pourquoi il n'a pas pourvu le poste vacant fort essentiel même si beaucoup de personnes qualifiées des deux sexes ont posé leur candidature.

[Original]

L'hon. M^{me} Landry : Nous sommes heureux de rapporter que la deuxième phase des consultations va bientôt être entreprise. Celle-ci concerne le mandat du conseil d'administration ainsi que sa composition ; donc, ceci devrait faire partie des prochaines consultations. Nous sommes aussi en train de mettre en place un nouveau tribunal d'appel pour le 1^{er} avril prochain ainsi qu'une façon de régler à l'interne certaines demandes des travailleurs. Donc, nous allons poursuivre la deuxième phase des consultations et évaluer l'ensemble des avantages qui sont offerts aux travailleurs. Je veux souligner que les travailleurs sont notre priorité. Ces derniers soumettent beaucoup de plaintes, et nous sommes là pour les entendre. De plus, nous serons bientôt en mesure de répondre à l'ensemble des demandes.

[Traduction]

Le président : Le temps est écoulé, Madame la ministre.

Forêt

M. Savoie : De ce côté-ci de la Chambre, nous savons à quel point le secteur forestier est important pour notre économie. Le ministre du Développement économique a dit que le secteur était un pilier de notre économie, et nous sommes d'accord avec lui. Le Conference Board du Canada a reconnu la stratégie sur les forêts comme étant un moteur de croissance dans la province. Nous savons que cette stratégie a permis de sauver 22 000 emplois et nous savons qu'elle a permis de sauver des scieries dans le Nord.

Voici ce que nous voulons savoir aujourd'hui. Je veux demander au ministre des Ressources naturelles pourquoi il y a un tel retard dans la mise en oeuvre de la stratégie sur les forêts. Nous savons aussi que le premier ministre, par ses faits et ses gestes depuis qu'il est au pouvoir, joue un rôle très déterminant en ce qui concerne les mesures que prend ou ne prend pas le gouvernement actuel. Voici ce que je demande au ministre : Selon vous, le premier ministre retarde-t-il la mise en oeuvre de la stratégie sur les forêts?

[Original]

L'hon. M. Landry : La question était-elle posée au premier ministre ou à moi? Si le parlementaire du côté de l'opposition a des questions pour le premier ministre, qu'il les pose directement à ce dernier.



Je peux vous dire que l'industrie forestière du Nouveau-Brunswick est un des piliers de la province, comme l'a rappelé le ministre du Développement économique. Il est exact que cette industrie crée 22 000 emplois.

Cela me fait rire ; il a fallu quatre ans au gouvernement précédent pour produire la Stratégie de gestion des forêts de la Couronne du Nouveau-Brunswick, mais les parlementaires du côté de l'opposition voudraient que, après quatre ou cinq mois, j'arrive avec des solutions miracles et la décision finale.

Comme je l'ai dit et je le répète, nous sommes en train de mener des consultations. Ainsi, hier, j'ai rencontré le chef d'une Première Nation. Lorsque j'aurai fini mes consultations avec tous les gens que je dois rencontrer dans la province... Il y a les gens qui travaillent dans le secteur de l'environnement ; j'ai rencontré 14 groupes la semaine passée et j'ai bien d'autres groupes à rencontrer. Quand notre plan final sera prêt, nous en aviserons les parlementaires du côté de l'opposition.

[Traduction]

M. Savoie : Lorsque j'entends des réponses de la sorte, je comprends pourquoi les choses avancent si lentement. Aucune précision n'a été apportée — rien de précis — quant aux raisons pour lesquelles le gouvernement traîne les pieds à cet égard. Oui, il nous a fallu quatre ans. Nous voulions nous assurer de bien faire les choses.

Lorsque j'examine certaines statistiques de Statistique Canada — et je sais que le premier ministre n'aimera pas cela, mais il s'agit de la réalité, car il est question de Statistique Canada —, la province a perdu quelque 2 100 emplois à temps plein au cours du dernier mois. Il s'agit de 2 100 emplois. Nous savons qu'une importante compagnie forestière de la province a indiqué dans les médias qu'elle créerait 7 800 emplois. Comme nous avons perdu 2 100 emplois, il est évident que nous aurons désespérément besoin des emplois mentionnés.

Quand le gouvernement s'activera-t-il et fera-t-il progresser la stratégie sur les forêts afin que les gens puissent avoir un sentiment de sécurité, avoir un emploi et vivre au Nouveau-Brunswick? Quand les gens d'en face respecteront-ils la promesse qu'ils ont faite d'accorder la priorité absolue à la création d'emplois?

[Original]

L'hon. M. Landry : Je ne suis pas sûr si c'était une question qui m'était posée ou s'il s'agissait plutôt de commentaires. Je le répète, l'industrie forestière au Nouveau-Brunswick crée 22 000 emplois et, lorsque nous serons prêts, nous donnerons les résultats définitifs des consultations que j'avais promis de mener auprès des gens du Nouveau-Brunswick. Comme je l'ai indiqué, durant la relâche de la Chambre, la semaine dernière, j'étais ici pour rencontrer des groupes. Ce que je continue à faire, c'est d'essayer de rencontrer le plus de groupes possible.



Je ne veux pas me trouver des excuses. Je sais que, avant Noël, j'avais dit que j'aurais les résultats de nos consultations dans les six à huit semaines précédant la date demandée par les journalistes. Je suis content que cela ne se soit pas fait en six semaines, sinon beaucoup de groupes n'auraient pas eu la chance de me rencontrer.

J'ai dit que j'avais une porte ouverte à mon ministère pour rencontrer tous les groupes. Plus le temps passe, plus il y a des groupes qui veulent me rencontrer. Je vais continuer à les rencontrer. Quand nous serons prêts à annoncer à la Chambre ce qui sera notre résultat définitif, je serai extrêmement heureux de le faire.

